

Zusammenfassung des Schlussberichts – FAFF «Mon espace ma liberté» (Mon Aire)

Pour mener à bien ce projet, plusieurs étapes ont dû être mises en place afin d'assurer une meilleure sensibilisation auprès de la population.

Activités réalisées :

- Création d'un groupe de travail constitué de divers services et de partenaires important pour la construction du projet.
- Définition des lieux où les jeunes se trouvent
- Campagne d'affichage
- Logo au sol dans les lieux prédéfinis accompagné de panneaux d'affichage pendant une période donnée.
- Création de capsules vidéos destinée à une diffusion sur les réseaux sociaux notamment.

Ce projet est un projet participatif, à cet effet plusieurs jeunes ont été impliqué-e-s dans plusieurs processus de la création comme le graphisme du logo, des affiches, la création des capsules vidéos ainsi que la réflexion sur les messages à passer.

Résultats :

Les personnes consultées jugent la sensibilisation à la fumée passive importante d'autant plus lorsqu'il s'agit de protéger les jeunes. La campagne est donc de manière générale bien perçue, il y a cependant quelques améliorations à amener pour que le message puisse perdurer sur les lieux où les enfants et les jeunes se trouvent. En effet, la campagne de communication n'est pas restée assez longtemps pour que la majorité de la population puisse en prendre connaissance et comprendre la démarche. Le logo seul, sans slogan, n'est pas toujours évident pour les utilisateur-ice-s des lieux. La période de communication qui s'est développée en été a été à la fois un bon choix, car les personnes sortent beaucoup plus pendant les beaux jours et en même temps, une bonne partie de la population est partie en vacances et n'auraient, de ce fait, pas forcément eu les informations nécessaires pour comprendre la démarche. Les jeunes interrogés sur le projet en ont pour la majorité déjà entendu parler.

Le moyen de communication qui a permis aux personnes de prendre connaissance du projet est sans conteste l'affichage qui a été mis en place sur les lieux pour expliquer le projet. Ceci nous montre qu'un support sur les lieux est très important et que le logo n'est pas suffisant.

Difficultés rencontrées :

La plus grosse difficulté constatée est de s'assurer que la population soit touchée durablement par le message du projet. La communication doit perdurer de manière efficace pour éveiller la conscience des personnes sur les lieux fortement utilisés par les jeunes. Il faut que le message soit durable dans l'espace public et que les partenaires soient plus sollicités pour aider à diffuser l'information et assurer un résultat visible.

Ce qui a fait ses preuves :

La campagne d'affichage nous a permis de diffuser un message de manière massive. C'est le support qui s'est trouvé être le plus efficace et sans distinction d'âge ou de genre. Lors de cette période, nous avons pu constater un pic de fréquentation sur le site internet de la Ville qui explique le projet.

Enseignements :

Le résultat d'un tel projet ne peut pas être tangible à l'issue d'une seule campagne de communication. En effet, la plupart des retours reçus sur les lieux visés par le projet indique qu'il faut continuer de manière durable à communiquer sur ce type de message pour inciter un changement de comportement et montrer qu'il est important d'agir et de montrer le bon exemple aux jeunes générations. L'impact est beaucoup moins important sur une seule tentative mais sera beaucoup plus efficace sur une répétition de certaines actions et principalement la communication.

La proposition de créer des zones fumeur plutôt que des zones préservées de fumée a également été émise par plusieurs personnes interrogées que ce soit dans le groupe de travail ou les personnes présentes sur les lieux visés. Il serait intéressant d'essayer ce type d'action qui consisterait à axer une zone autour d'un cendrier unique qui serait posé à l'extrémité du lieu visé.

A la suite de ce projet pilote, le Canton de Neuchâtel a émis la volonté d'interdire la fumée dans les périmètres scolaires et parascolaires ainsi que des lieux d'accueil pour la petite enfance. Cela constitue une belle opportunité pour la Ville de Neuchâtel de créer une homogénéité entre le projet Mon Aire et cette nouvelle interdiction. Un contact a été pris avec les responsables de la formation pour créer un projet cohérent. Le projet Mon Aire constitue une bonne pratique au sein du Canton puisque d'autres communes ont sollicité des compléments d'information pour mettre en œuvre cette nouvelle législation.